

REGION

Aujourd'hui

Plus de 200 artistes exposent leurs toiles ou leurs sculptures à Lunéville, de 14 h à 19 h, au centre Erckmann, 2 cours de Verdun



En vue

Verdi : La Traviata à l'Opéra national du Rhin en décembre

Représentations à Strasbourg les 11, 13, 15, 21, 23, 27 et 29. Dir. : Pier Giorgio Morandi. Dans le rôle de Violetta, en alternance : Patrizia Ciofi et Ana-Camelia (ça ne s'invente pas !) Stefanescu.

AUJOURD'HUI SUR estrepubicain.fr

● Nancy Jazz Pulsations : revivez les temps forts de la 41^e édition du festival en images et en vidéos
● Deux places à gagner pour le concert d'Emji, le jeudi 29 octobre à 20 h 30 à l'Autre Canal à Nancy
● Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter

L'agenda de la semaine

Lorraine de chœur et foire

Lundi

Nancy (54). Exposition sur « L'École de Nancy face aux questions politiques et sociales de son temps » au Musée des Beaux-Arts, place Stanislas jusqu'au 25 janvier.

Mercredi

Villerupt (54). Ouverture du 38^e Festival du film italien.
Nancy (54). Ouverture au CHRU, du Centre ressources biologiques lorrain, une biobanque unique en France, pour faire avancer la recherche sur les leucodystrophies.

Vendredi

Amnéville (57). Quatrième édition de Lorraine de chœur. Deux cents choristes amateurs de la région au rendez-vous au galaxie jusqu'à dimanche, pour



■ Poussay : la dernière foire de l'année. DR

interpréter les tubes du hit-parade.

Samedi

Poussay (88). Ouverture de la 417^e édition de la foire agricole. Marché aux bestiaux, matériel agricole, braderie se poursuivent le lendemain.

« Bats-toi, mon cœur ! »

Une marche silencieuse était organisée dimanche à Jœuf. Pour Lucas, un écolier de 7 ans, grièvement blessé de plusieurs coups de couteau jeudi dans la rue.

S'ils sont venus, c'est pour soutenir Lucas, pour que sa famille garde espoir, pour leur témoigner leur affection et leur apporter leur soutien. S'ils sont venus, c'est aussi pour espérer qu'un tel drame ne se reproduise jamais.

Hier matin, dans un immense élan de solidarité empreint de dignité et de sobriété, près de 3.000 personnes, proches et anonymes, ont convergé vers la place de l'Hôtel-de-Ville de Jœuf pour participer à la marche silencieuse initiée à l'attention d'une famille traumatisée.

Trois jours après l'agression de Lucas, 7 ans, poignardé en plein jour en revenant de l'école, l'émotion est toujours aussi vive dans la cité joviennaise. Celle de ses proches d'abord. « Nous sommes déchirés, on nous a enlevé une partie de nous », sanglote la grand-mère de la petite victime, en implorant le ciel pour que son petit-fils « mutilé » survive à ses graves blessures. Face à la foule silencieuse, c'est à lui et lui seul qu'elle s'adresse : « Tous ces gens sont là pour te donner de la force. Bats-toi, mon cœur ! » Un frisson d'émotion traverse la place de la mairie.

« La famille de Lucas avait besoin de ce mouvement d'humanité »

« Il n'y a pas de mots, c'est terrible. On essaie d'encourager la famille du mieux qu'on peut », souffle une maman dont les quatre enfants ont apporté des roses et dessiné des cœurs. « J'ai la rage, c'est comme si c'était



■ « Mon petit-fils était plein de vie. Aujourd'hui, on attend qu'il se réveille et que la justice fasse son travail », dit la grand-mère de Lucas. Photo RL

mon enfant. Qu'un tel drame arrive, ici, à Jœuf, c'est incroyable », témoigne Francis. Comme son épouse, Christine, et ses filles, cet habitant de la rue Clemenceau avait déjà eu l'occasion de croiser l'agresseur : « On le trouvait bizarre, c'est tout... On ne comprend pas. Cela fait seize ans que je connais sa maman, elle est anéantie par le geste de son fils... », souffle Quadra, elle aussi domiciliée au bloc Clemenceau et elle aussi présente pour soutenir les proches de Lucas.

Portant le portrait de son petit frère, Paolo ouvre le cortège qui s'étire

vers la rue de Franchepré. Dans les rangs, élu en charge de la sécurité à Homécourt, Jean Toniolo estime qu'« à l'heure où les moyens en matière de forces de l'ordre sont en baisse, ce rassemblement doit interpeller la société et les autorités. L'Etat doit jouer à plein son rôle pour retrouver la sérénité. Ce qui est arrivé à Jœuf peut arriver partout. La vigilance citoyenne s'impose ».

Sur les lieux de l'agression, des anonymes ont déposé des fleurs. En serrant fort le doudou de son petit-fils, la grand-mère ne peut refréner sa colère : « Autant de fenêtres,

autant de gens présents et, pourtant, si ce n'est ce policier, personne n'a agi. Si c'était une impasse, je comprendrais... Mais là, non... C'est trop lourd... » Les larmes coulent, les étreintes s'accompagnent de mots de réconfort. En signe d'entraide, les applaudissements s'élèvent.

« La famille de Lucas avait besoin de ce mouvement d'humanité. Jœuf peut être fier d'avoir su développer un tel ressort de solidarité et d'affection », conclut le maire André Corzani. Puis, toujours dans le silence, chacun repart chez soi. En pensant fort à Lucas.

Marie-Odile CHÉRY

Faits divers Deux adolescents de 15 et 17 ans mis en garde à vue

Belfort : poignardé pour un regard de travers

Belfort. Les policiers du commissariat de Belfort ont interpellé dimanche matin deux adolescents de 15 et 17 ans à Belfort-Nord, recherchés pour un différend qui a débuté samedi.

Un peu avant 18 h, à une heure où les badauds commencent à rentrer chez eux après leurs courses, un Belfortain d'une vingtaine d'années fume avec un ami dans le faubourg de France. Ils sont alors abordés par les deux adolescents qui reprochent les « regards mal interprétés » d'un des Belfortains, âgés de 20 ans.

Planté dans l'abdomen

Il s'ensuit une volée d'injures et une bousculade. Un des adolescents administre un coup à son interlocuteur. La réponse paraît alors disproportionnée par rapport à l'objet du différend. L'autre adolescent sort un couteau et lui plante dans l'abdomen. Craignant pour sa vie, la victime s'enfuit.

Malgré sa blessure, il accélère l'allure, l'adrénaline aidant, passe devant le café du Théâtre puis franchit la

passerelle des Arts. Il s'éroule finalement, à bout de force, boulevard Carnot. C'est là que le récupèrent les pompiers de Belfort-Nord qui passaient par là avec une ambulance pour rentrer à leur caserne.

Les suspects ont, quant à eux, renoncé à le poursuivre et ont disparu. Cette affaire aurait pu en rester là sans l'exploitation des enregistrements du système de vidéo-protection et des témoignages. Les enquêteurs ont longuement étudié le déroulement des faits.

Pendant la soirée, des fonctionnaires de la brigade anticriminalité reconnaissent les suspects. Ils se souviennent même de leur adresse. Le détail est précieux et a concouru à leur placement en garde à vue. Dans le courant de la journée, les enquêteurs devaient entendre des témoins, l'ami de la victime et la victime elle-même.

Les jours du Belfortain blessé, transporté au centre hospitalier de Belfort, ne sont pas en danger, aucun organe vital n'ayant été touché par la lame.

Un greffier mis en examen pour trafic de drogue

Thionville. Chambre de l'instruction de Metz, vendredi. Incarcéré dans le cadre d'un trafic de drogue à grande échelle mené entre la Hollande et la Moselle, un détenu d'Epinal demande sa remise en liberté. Elle lui sera refusée au final. Une information nouvelle transpire des débats : « un greffier du TGI de Thionville », selon le président Mariller, a été mis en examen cet été.

La justice était restée discrète jusque-là. « Il y a effectivement beaucoup d'embarras autour de cette affaire », confie un magistrat. De l'embarras parce qu'elle touche un fonctionnaire « particulièrement » apprécié. De l'embarras surtout à cause des faits reprochés.

Pour bien comprendre, il faut revenir au début de l'affaire et à l'interpellation, en novembre 2013, de plusieurs individus sur le chemin du retour des Pays-Bas. Un convoi est intercepté en pleine nuit à Basse-Ham par la police judiciaire de Metz. Un véhicule parvient à fuir, un trafiquant tente de se carapater en sautant dans la Moselle, mais il est rattrapé. La bonne surprise se trouve dans la voiture porteuse : les agents mettent la main sur 18 kg d'herbe de cannabis et plus de 500 g d'héroïne conditionnés dans des sacs.

La valeur de la marchandise se situe entre 130.000 € et 150.000 €.

Le groupe stupés de la police judiciaire a continué un temps

à travailler sur ce réseau d'entrave. Durant leurs surveillances, une voiture apparaît. Elle aurait été utilisée au cours d'un autre go fast. Elle appartient au fonctionnaire du TGI de Thionville.

Un footing

Interpellé et placé en garde à vue au cœur de l'été, l'agent nie tout lien avec ce trafic. Il était en train de faire un footing quand a eu lieu ce transport de marchandises avec sa voiture, assure-t-il. Le fonctionnaire a été mis en examen. Placé en détention provisoire une journée, il est vite ressorti. Aujourd'hui, il se trouve sous contrôle judiciaire.

M^e Xavier Iochum, l'avocat du détenu en quête de liberté devant la chambre de l'instruction, lance : « C'est curieux cette histoire. On peut se demander s'il n'y a pas une usurpation de plaques d'immatriculation. »

Le procureur général de Metz, Jean-Marie Beney a pris cette affaire suffisamment au sérieux en saisissant la Cour de cassation de ce dossier sensible. « Il faut faire attention. Cet homme, qui était plutôt un agent technique, qui intervenait auprès des scellés et d'autres choses, est présumé innocent. Mais il était indispensable de saisir la Cour de cassation au sujet d'un éventuel dépaysement. Nous verrons bien ce qu'elle en pense. ». En attendant les suites de ce dossier qui touche à sa fin, le fonctionnaire a été suspendu de ses fonctions.

Nancy. 10 euros de forfait administratif ; 3 euros de frais d'archivage radios ; de 2 à 3 euros de frais d'acheminement de prélèvements biologiques...

Toute une série de nouveaux frais supplémentaires facturés à la charge du patient, sous forme de forfaits, font leur apparition dans les établissements de soins. Si la pratique n'est pas illégale (le patient signe préalablement), elle demeure néanmoins « opaque », observe la Mutualité Française Lorraine qui lance une grande opération de sensibilisation afin que tout un chacun s'y retrouve et puisse agir en tout discernement.

Hormis le forfait hospitalier journalier (18 euros de participation du patient aux frais d'hébergement) pris en charge par la plupart des mutuelles, tous les frais annexes précités qui « sont de l'ordre de la prestation de services », explique Laurent Masson, président de la Mutualité Française Lorraine, « ne sont remboursés ni par la Sécurité sociale ni par les mutuelles ».

Ces prestations, chacun a le choix de les accepter ou de les refuser sans que « cela remette en cause la qualité des soins », insiste le président. Encore faut-il que le patient se repère : « Comment distinguer au milieu d'un dossier de plusieurs pages évoquant les risques de l'opération, l'anesthésie ou encore les honoraires du praticien, la petite feuille portant sur le forfait administratif dont personne ne sait très bien ce qu'il recouvre ? »

Un Livre blanc remis aux parlementaires

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif



■ La Mutualité Française Lorraine enquête sur les « forfaits santé ». Photo ER

d'éclairer le grand public d'une part. D'alerter les parlementaires d'autre part : la Mutualité Française Lorraine leur remettra avant la fin novembre le « Livre blanc des forfaits santé » qu'elle prépare.

Au-delà de ces frais supplémentaires qui alourdissent les factures des patients, la Mutualité Française s'inquiète des « transferts de charge sur les mutuelles (...) » qui font grimper les cotisations et « mettent à mal l'accès aux soins pour tous ». Le forfait hospitalier, de 18 euros aujourd'hui, a subi « une hausse de 600 % depuis sa création en 1985 », rappelle

Laurent Masson, « en totale déconnexion avec l'évolution du pouvoir d'achat sur la même période ».

Ces nouveaux frais à la charge des patients, source de revenus pour les établissements qui les pratiquent, doivent aussi interroger « sur les contraintes qui pèsent sur les établissements de soins », estime la Mutualité Française lorraine. Ces frais se multiplieraient. « Attention aux dérives », alerte la Mutualité qui lance sa campagne en collaboration avec le CISS, le collectif interassociatif lorrain des associations de patients.

En attendant, un seul mot d'ordre de la Mutualité :

« Avant de signer, avant de payer, je me renseigne ».

M.-H.V

Repères

► **Appel aux témoignages** : pour réaliser son Livre blanc, la Mutualité Française Lorraine recueille les témoignages des Lorrains afin de mesurer l'ampleur du phénomène des nouveaux « forfaits » (teмоignage@forfaits-sante.fr).

► **Café-santé** : la Mutualité Française Lorraine organise sur ce sujet un café-santé le jeudi 29 octobre à 8 h 30 à L'Excelsior, rue Henri-Poincaré à Nancy. Ouvert aux patients, mutualistes, associations de consommateurs pour débattre des forfaits santé. Inscriptions obligatoires.

► **181 mutuelles** : la Mutualité Française en Lorraine, c'est 1.372.342 personnes protégées (58 % des Lorrains), 181 mutuelles santé.

► **Recul de l'accès aux soins** : selon la Mutualité Française, 500.000 personnes en France n'ont pas renouvelé leur couverture santé complémentaire cette année.

<p>Quotidien L'EST RÉPUBLICAIN Régional</p> <p>Société du journal « L'EST RÉPUBLICAIN »</p> <p>Siège social : rue Théophraste-Renaudot NANCY-HOUEMONT 54185 HEILLECOURT CEDEX Tél. 03.83.59.80.54 - Fax 03.83.59.88.71</p> <p>www.estrepubicain.fr</p> <p>S.A. au capital de 2.400.000 € prévue jusqu'en 2064</p> <p>Directeur de la publication : Christophe MAHIEU</p> <p>Actionnaire : BFCM</p> <p>ISSN 0240-4958 - CPPAP 0418C83160</p>	<p>SERVICE ABBONNEMENTS Tél. 03.83.59.08.08 ABONNEZ-VOUS PAR E-MAIL : abonnement@estrepubicain.fr</p> <p>TARIFS ABBONNEMENTS</p> <table border="1"> <tr> <td>1 an</td> <td>Du lundi au dimanche</td> <td>411,10 €</td> </tr> <tr> <td>1 an</td> <td>Du lundi au samedi</td> <td>320,80 €</td> </tr> <tr> <td>1 an</td> <td>Dimanche seul</td> <td>96,20 €</td> </tr> </table> <p>Prélèvements mensuels : Semaine et dimanche : 34 € Semaine : 26,20 € Dimanche : 7,80 €</p> <p>PUBLICITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans sa zone de diffusion, L'Est Républicain vend directement son espace publicitaire et n'accepte aucun intermédiaire. La facturation est établie au nom de l'annonceur. • Le défaut d'exécution total ou partiel d'un ordre de publicité ne peut donner lieu à aucune indemnité. <p>Imprimeries L'EST RÉPUBLICAIN</p>	1 an	Du lundi au dimanche	411,10 €	1 an	Du lundi au samedi	320,80 €	1 an	Dimanche seul	96,20 €
1 an	Du lundi au dimanche	411,10 €								
1 an	Du lundi au samedi	320,80 €								
1 an	Dimanche seul	96,20 €								